

Se faire remplacer pour quelques jours au domicile de son proche 24 heures sur 24, les aidants l'attendaient ! Le relayage, version française du baluchonnage québécois est une **solution de répit intéressante et pratique** tant pour l'aidant que pour la personne aidée. Et bonne nouvelle, il devrait se développer en France grâce à la loi de 2018 qui permet des dérogations au droit du travail. Depuis 2019, des expérimentations sont menées sur tout le territoire. Qu'en est-il ?

## Le relayage, qu'est ce que c'est ?

Cette [solution de répit pour les aidants](#), présente au Québec depuis 20 ans, était très attendue en France. Elle permet à l'aidant de se faire remplacer pendant une période de plusieurs jours 24/24h en toute tranquillité. Le relayeur s'installe (avec son balluchon!) au domicile du proche et prend le relais de l'aidant. Il s'occupe de tout au quotidien et gère les rendez-vous avec les intervenants extérieurs (infirmier, kiné...). En résumé, il remplace l'aidant dans le respect de la personne et de ses habitudes de vie.

## Pour qui ?

Les personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie et qui ont besoin d'aide pour les actes de la vie quotidienne.

## Qui sont ces relayeurs ?

Dans le cadre des expérimentations, les relayeurs sont des **professionnels expérimentés**, salariés des structures sociales et médico-sociales retenues dans le cadre de l'appel à projets. Ils bénéficient d'une formation préalable adaptée à l'accompagnement des personnes dépendantes.

Contrairement au Québec où c'est un véritable métier, les relayeurs n'ont pas (encore) de statut spécifique.

## Comment ça marche ?

Pour en bénéficier et pouvoir choisir son moment, il est important d'en faire la demande **au moins 15 jours avant**. En amont, une évaluation à domicile est faite par le responsable de la structure afin de recueillir les besoins de la personne, connaître son environnement, échanger avec l'aidant et la famille. Pendant l'intervention, le relayeur n'est pas seul. Il

reste en contact avec sa structure, l'aidant et la famille.

## Combien ça coute ?

Tout dépend des missions confiées au relayeur, de la durée et des aides dont bénéficie la personne aidée. Le tarif, dans le cadre des expérimentations menées actuellement, correspond au salaire du relayeur et aux frais de gestion de la structure.

## Les avantages sont nombreux !

Si cette [forme de répit](#) était tant attendue, c'est qu'elle répond aux attentes et aux difficultés que pouvaient rencontrer les aidants qui souhaitaient souffler un peu et s'occuper d'eux pendant quelques jours :

- la personne aidée reste chez elle dans son environnement. Elle n'est pas perturbée.
- les relayeurs sont des professionnels formés et accompagnés.
- l'aidant reste en contact avec le relayeur pour s'assurer que « tout va bien ».
- l'aidant n'a plus le stress de trouver une solution d'accueil, apparenté souvent à un parcours du combattant !
- l'aidant peut partir se ressourcer en toute tranquillité et ainsi [éviter l'épuisement](#).

## Zoom sur les expérimentations en cours :

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement permet des dérogations au droit du travail. Ainsi, depuis 2019 et jusqu'à fin 2021, des expérimentations sont menées par 40 structures sociales et médico-sociales sur 54 départements en métropole et à la Martinique. Elles devraient permettre de valider cette forme de répit. Alors rendez-vous en 2022 mais en attendant :

### Pour se renseigner sur les structures de relayage :

- [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/candidats\\_selectionnes.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/candidats_selectionnes.pdf)
- l'association Répit bulle d'air : <https://www.repit-bulledair.fr/>

**Baluchon France**

[www.baluchonfrance.com](http://www.baluchonfrance.com) - [info@baluchonfrance.com](mailto:info@baluchonfrance.com) - 07 85 40 70 84

 aidons les nôtres

Pour contacter une structure directement : [www.baluchonfrance.com/nos-services](http://www.baluchonfrance.com/nos-services)

**Bon à savoir** : AG2R LA MONDIALE est le partenaire principal de Baluchon France et [des aides peuvent être accordées](#).